



Bierné-les-Villages

PREFECTURE
24 JUL. 2026
de la MAYENNE

PREFECTURE
24 JUL. 2026
de la MAYENNE

Madame la Préfète
Préfecture de la Mayenne
46, rue de Mazagran
53000 Laval

Bierné-les-Villages, le 29 juin 2026

Objet : soutien au projet agrivoltaïque porté par l'entreprise Neoen et l'exploitant M. Clémenceau sur la commune de Bierné-les-Villages

Madame la préfète,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le projet déposé par l'entreprise Neoen (PC 053 029 25 01012) concernant la réalisation d'un parc agrivoltaïque ovin en agriculture biologique d'une puissance de 18,7 MWc sur notre commune.

Ce projet consiste en la mise en place de panneaux photovoltaïques permettant de :

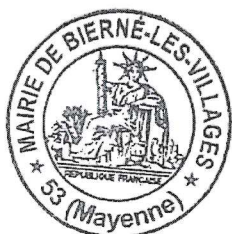
- Préserver la pousse de l'herbe lors d'épisode de fortes chaleurs et favoriser l'ombrage pour le cheptel de 300 brebis en place
- Pérenniser l'élevage ovin sur notre territoire et faciliter la transmission de la ferme
- Produire une électricité bas carbone correspondant à la consommation d'environ 3 700 foyers

Depuis le premier projet (PC 053 029 24 B1014) ayant fait l'objet d'un refus, des améliorations notoires ont été apportées :

- Une réduction significative de la surface d'emprise des panneaux, et donc du taux de couverture
- Une insertion paysagère retravaillée, via entre autres le maintien et la création de haies et d'arbres autour du site de projet
- Le soutien officiel de la Fédération Nationale Ovine, qui a validé les aspects techniques et agricoles du projet

C'est un projet accepté par l'ensemble de la municipalité, qui permettra de soutenir l'avenir de la commune par ses retombées économiques.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier et vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos sentiments respectueux.



Marie-Noëlle Tribondeau
Maire de Bierné-les-Villages